

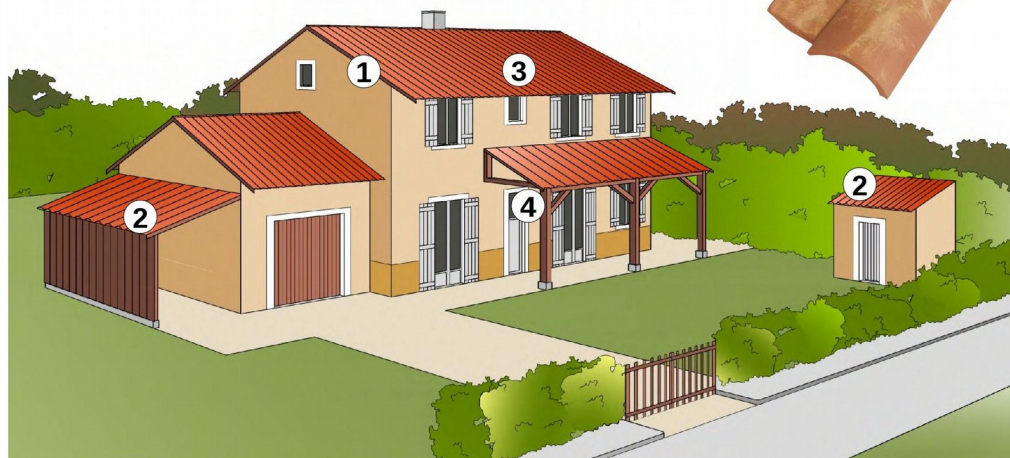
CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE DE TYPE TRADITIONNEL

LES CARACTERES ARCHITECTURAUX : Les Toitures à faible pente – Les Auvents

Les toitures dessinent la silhouette générale de la ville ou du village. Elles sont le résultat d'une adaptation au climat local et à la disponibilité des matériaux.

(Le règlement du PLU de la commune indique souvent des teintes de tuiles qui permettent d'être en harmonie avec l'environnement bâti.)

Tuile à bourrelet fortement galbé (13 unités par m²).



TOITURES - COUVERTURES

- 1 Chaque volume est couvert par une toiture à deux pans de même pente (30%).
- 2 Les volumes annexes peuvent être couverts par une toiture à un seul versant s'ils sont adossés à la construction principale ou à un mur de clôture.
- 3 La couverture est réalisée en tuiles de terre cuite à bourrelet fortement galbé, 13 unités par m², de ton rouge/brun nuancé. Les couleurs paille, rouge orangé et brun foncé n'étaient pas employées.

AUVENT

- 4 Les auvents seront portés par une charpente en bois avec une finition peinte ou naturelle. Les poteaux ronds et les linteaux cintrés en béton n'existent pas.

Exemple d'un volume annexe adossé à la maison dont la toiture comporte un seul versant.



Auvent à charpente bois.



Les auvents à poteaux ronds et linteaux cintrés en béton sont proscrits. Ils ne relèvent pas de la construction traditionnelle.



UDAP 01

Unités
Départementales
de l'Architecture
et du Patrimoine

A
P
A
R
D
A
P
U

Ain

Allier
Ardèche
Cantal
Drôme
Isère
Loire
Haute-Loire
Puy-de-Dôme
Rhône et
métropole de
Lyon
Savoie et
Haute-Savoie



UDAP de l'Ain

23 rue Bourgmayer
01 000 Bourg-en-Bresse

Tél.: 04 74 22 23 23
udap.ain@culture.gouv.fr



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Ain

www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes